

Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds
Séance du mardi 25 novembre 2014

Rapport d'information du Conseil communal relatif à l'adoption des Lignes directrices 2030

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs.

Le groupe socialiste a découvert avec intérêt ce rapport d'information proposé par le Conseil communal. Il salue la démarche participative initiée en 2011 et se réjouit du contenu sur lequel les différentes étapes du processus ont abouti. Nous saluons également cette volonté d'inscrire une dynamique constructive sur la durée. Pour des questions de compréhension, précisons que le rapport retranscrit davantage l'image que donne la ville à l'extérieur plutôt que celle que nous en avons nous, autorités.

Gérer une ville comme la nôtre de manière efficace, c'est prévoir et pouvoir planifier une politique progressiste sur le long terme. En ce sens, ces lignes directrices y répondent et permettront aux autorités de disposer d'un document stratégique donnant les priorités du développement pour les années futures. Nous sommes en revanche conscients qu'une vision reste une orientation vers laquelle il faut tendre et non des objectifs demandant nécessairement un résultat quantifiable et mesurable. Nous espérons toutefois que ces lignes directrices puissent être tenues dans le respect de ce travail participatif auquel la population a été associée.

Sur le fond, le document est bien structuré et notre groupe tenait à souligner la pertinence des trois axes mis en évidence que sont l'horlogerie, la nature et la culture.

La Chaux-de-Fonds est une cité horlogère par excellence et si quelques fois son lien avec l'horlogerie a pu être distendu, nous souhaitons un rapport étroit avec celle-ci qui fait notre renommée loin à la ronde et qui contribue à notre santé économique. Ceci est le sens de notre postulat qui invite le Conseil communal à étudier la possibilité d'avoir une galerie horlogère marchande en ville. Il est essentiel de valoriser le lien organique que nous entretenons avec l'horlogerie et ses entreprises. La nomination de M. Eric Tissot comme chef du Service économique est à saluer, sa connaissance du tissu horloger n'étant plus à prouver.

La nature est et doit rester une qualité première de notre ville. Dans un monde où le tissu urbain devient de plus en plus dense, il nous paraît essentiel que La Chaux-de-Fonds puisse se démarquer grâce à son accessibilité directe à la nature.

Enfin, nous sommes une cité de culture. Or, si les lignes directrices en font état, nous relevons une certaine maladresse dans la rédaction du texte. Nous prenons en exemple le graphique exposé en page 31 qui reste difficilement compréhensible à nos yeux. Un travail de relecture est à faire de la part des auteurs du document.

Ceci nous permet finalement de rebondir sur la forme de ce document concernant ces lignes directrices. Nous avons relevé plusieurs fautes d'orthographe et avons parfois été heurté par le manque de finesse rédactionnelle, qui donne l'impression que notre ville n'exploite pas assez ses atouts et qu'elle n'a pas assez confiance en elle. Dans un souci de Séance du mardi 25 novembre 2014 2511 communication du document, nous espérons que le Conseil communal valorise notre ville à la hauteur de ses qualités. Les lignes directrices nous ont convaincu sur le fond mais un peu moins sur la forme. Notre groupe prendra toutefois acte du rapport. Merci.

M. Yannick Rappan, PS